Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Chaâbane 1441
7 Avril 2020

N° 27

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **830**
Fonds de Commerce
Vente de fonds de commerce **830**
Convocations
Sociétés anonymes **830**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation du capital par conversion d'obligations convertibles en actions

Société AZIZA de Commerce de Détail « AZIZA »

Société Anonyme

Siège social : 22, Rue de l'électricité Zone industrielle Ben Arous – 2013 Tunis

Identifiant Unique n° 1259149J

Objet social : le Commerce en détail à rayons multiples et le Commerce en détail de produits alimentaires et de ménage

Durée : 99 années

En application des dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2020, enregistré à la Recette des Finances Charguia – Tunis le 1 avril 2020, sous le n°20501915, quittance n°M037145, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 2 avril 2020 sous le n° AC02752020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 25.396.040 dinars à 32.471.020 dinars par conversion d'obligations convertibles en actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrites:

- Montant de l'augmentation par conversion d'obligations convertibles en actions détenues par Oléa SPV Limited: 7.074.980 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire par conversion d'obligations convertibles en actions: 707.498 actions à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription par conversion d'obligations convertibles en actions.

- Valeur nominale des actions à émettre: 10 dinars chacune.

- Prix d'émission des actions : 33,55415 dinars chacune, soit avec une valeur nominale de 10 dinars chacune majorée d'une prime d'émission de 23,55415 dinars par action, soit une prime d'émission globale d'un montant de 16.664.514 dinars. La prime d'émission est totalement libérée dès la souscription.

- Délai de souscription: l'actionnaire «Oléa SPV Limited» bénéficie d'un délai de 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers prévus statutairement : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

- Stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Modalités de convocation de l'assemblée générale: Suivant les conditions légales. L'assemblée générale extraordinaire susmentionnée a été réunie au siège social de la société.

2020R00660SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp en date du 20/1/2020 enregistré à la recette de Bizerte le 3/2/2020 enregistrement n° 20200198 quittance n° M005327, Mme Salouha Ben Garfa, CIN n° 00259871 a cédé le fonds de commerce exploité à la route Ain Meriem n° 51 Bizerte en tant que Boulangerie «AL AMAL» à Mr Abdelmonem EL Ounissi, CIN n° 05923123.

Les oppositions sont reçues auprès de Me Sofiene Ben Slama, Avocat près la Cour de Cassation dont le cabinet est sis au 72 Avenue Habib Bourguiba Ariana et ce 20 jours au plus tard de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue le 20/3/2020 au journal ASSAHAFA.

2020R00664FCCC2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Wifak International Bank

S.A. au capital de : 150.000.000 D

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

MF : 798651L/P/M/000

CNSS : 316220-00

Les actionnaires de Wifak International Bank sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée

Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 2020 à 10h00 au centre d'affaires de la banque Zone d'activités kheireddine Lac III -Tunis- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activités de 2019.

2- Lecture des états financiers et des états financiers consolidés au 31.12.2019.

3- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

4- Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques.

5- Approbation du rapport d'activités de la banque et les états financiers et les états financiers consolidés au 31.12.2019.

6- Approbations des opérations réglementées conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Approbation de la namination d'un membre du Conseil d'Administration.

9 Affectation des résultats de l'exercice 2019.

10- Nomination d'un co-commissaire aux comptes.

11- Emission d'un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk islamiques.

12- Autorisation pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la Banque.

2020R00663SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2020

Union Méditerranéenne d'Investissement Global Invest SICAR

S.A au capital de 726.000 dinars

Siège social : 139, av. de la liberté 1002 – Tunis Belvédère

Identification Unique : 0707134Q

Les actionnaires de l'Union Méditerranéenne d'Investissement «Global Invest SICAR» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 14 mai 2020 à 11h00 à l'imm. UBCI, sis 74 av. Habib Bourguiba, 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- Fixation des jetons de présence.

- Question divers.

2020R00665SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 29 avril 2020

Société BH IMMO, Filiale de la BH Bank,

S.A au capital de : 15.000.000 DT

M.F : 587748X/A.M

CNSS : 142355-56

ID : 587748X

Messieurs les actionnaires de la société «BH IMMO» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mercredi 29 avril 2020 à 09h00 au siège de la société sis au 67 rue Alain Savary, résidence Jardins II, Bloc A – 6ème étage, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Distribution de jeton de présence.

7/Pouvoir pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont informés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont mis à leur disposition au siège social de la Société et ce, durant les délais légaux.

2020R00668SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2020

Société Slama Huiles

Société anonyme

Au capital de : 15.825.000 dinars

Siège social : 1, rue du Lac Toba- Imm. Goldina - Les Berges du Lac- Tunis

Identifiant unique : 0938427K

Messieurs les actionnaires de la société «Slama Huiles» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 27 avril 2020 à 13 heures au 1 rue du lac Toba les Berges du Lac à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales,

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R00669SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2020

Société Slama Huiles

Société anonyme

Au capital de : 15.825.000 dinars

Siège social : 1, rue du Lac Toba - Imm. Goldina - Les Berge du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0938427 K

Messieurs les actionnaires de la société «Slama Huiles» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 27 avril 2020 à 10 heures au 1, rue du Lac Toba Les Berge du Lac, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration sur les exercices clos au 30/9/2018 et 30/9/2019.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clos au 30/9/2018 et 30/9/2019.

- Examen et approbation des états financiers des exercices clos au 30/9/2018 et 30/9/2019.

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices clos au 30/9/2018 et 30/9/2019.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Affectation des résultats des exercices clos au 30/9/2018 et 30/9/2019.

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R00670SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne d'Assurance Takaful

«El Amana Takaful»

Capital social : 14 101 510 Dinars

Siège social : 13, Rue Borjine - Montplaisir - 1073 Tunis

Registre de commerce : B149542013

Matricule fiscal : 1288542B

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne d'Assurance Takaful «El Amana Takaful» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le Mardi 12 mai 2020 à 11h00 au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'ordre du jour.

2- Approbation de la modification des statuts de la société conformément à la loi n° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat des investissements.

3- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2020R00671SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne d'Assurance Takaful

«El Amana Takaful»

Capital social : 14 101 510 Dinars

Siège social : 13, Rue Borjine – Montplaisir - 1073 Tunis

Registre de commerce : B149542013

Matricule fiscal : 1288542B

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne d'Assurance Takaful «El Amana Takaful» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019 qui aura lieu le Mardi 12 Mai 2020 à 11h30 au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport du Comité de supervision Charaique de la société sur l'exercice 2019.

4- Approbation des états financiers de l'année 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2020 pour les membres du Conseil d'Administration.

7- Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2020 pour les membres du Comité Permanent d'Audit Interne.

8- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2019.

9- Projet des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2020R00672SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MAJESTIC HOTELS

S.A au capital : 3.300.000 DT

Siège social : 36 Avenue de Paris – 1000 Tunis

RNE : 0000970V

MF : 000970V/A/M000

Les actionnaires de la société MAJESTIC HOTELS sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 4 Mai 2020 à Douze heures (12h), au siège social de la société 36 Avenue de Paris – 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1/ Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société en 2019 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

2/ Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

4/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6/ Nomination des membres du Conseil d'Administration.

7/ Nomination du commissaire aux comptes.

8/ Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2020.

9/ Information concernant les déclarations des fonctions.

2020R00673SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique De La Soukra

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, Ariana, Tunisie

Numéro RNE : 0614952E

Le conseil d'administration de la société invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi le 23 avril 2020, à 17h à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, Tunis (Administration THCC).

L'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'année 2019.

2- Examen et approbation des états financiers de l'année 2019.

3- Affectation du résultat.

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

6- Renouvellement des Mandats du président du conseil d'administration et des administrateurs.

7- Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2020R00674SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion Zahraoui-Clinique Ezzahra

Société anonyme

Au capital de : 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

Numéro RNE : 1332069A

Le Conseil d'Administration de la société invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra Jeudi le 23 avril 2020, à partir de 9h à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, Tunis (Administration THCC).

L'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'année 2019.

2- Examen et approbation des états financiers de l'année 2019.

3- Affectation du résultat.

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

6- Renouvellement des Mandats du président du conseil d'administration et des administrateurs.

7- Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2020R00675SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Polyclinique Taoufik

Société anonyme

Au capital de : 123 000 000 DT

Siège social : Boulevard Med Bouazizi, Nord Hilton, Tunis - Tunisie

Numéro RNE : 0805334V

Le Conseil d'Administration de la société, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi le 23 avril 2020, à partir de 17h à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, Tunis (Administration THCC).

L'Assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'année 2019.

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

6- Ratification de la nomination du nouvel administrateur.

7- Renouvellement des mandats de président du conseil d'administration et des administrateurs.

8- Nomination de nouveaux administrateurs.

9- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

10- Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2020R00676SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Shefa Management

Société anonyme

Au capital de : 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le Conseil d'Administration de la société «SHEFA MANAGEMENT», réuni le 16 mars 2020, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra Jeudi le 23 avril 2020, à partir de 12h à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, Tunis (Administration THCC).

L'Assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2019.

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

6- Renouvellement des Mandats du président du conseil d'administration et des administrateurs.

7- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2020R00677SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisian Health Care Center Clinique Internationale Hannibal (THCC)

Société anonyme

Au capital de : 33 000 000 DT

Siège social : Rue de La Feuille d'Erable, Résidence Rivera, Bloc D, Cité Des Pins - Les Berges du Lac 1053, Tunisie

Numéro RNE : 1002042C

Le Conseil d'Administration de la société «Tunisian Health Care Center-Clinique Internationale Hannibal», réuni le 16 mars 2020, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra jeudi le 23 avril 2020, à 17h à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, Tunis (Administration THCC).

L'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2019.

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

6- Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2020R00678SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de : 15 000 000 D

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M 000

RC : B1105971996

CNSS : N° 78-97719

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation «HAYETT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 avril 2020 à 11h00 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue H. Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

- Quitus aux Administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Fixation de la rémunération du Comité des Risques pour l'exercice 2020.

- Fixation de la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2020.

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020.

2020R00679SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de : 15 000 000 D

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M 000

RC : B1105971996

CNSS : N° 78-97719

Messieurs les Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation «HAYETT» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 avril 2020 à 11h30 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue H. Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts.

2020R00680SANB3

Avis aux actionnaires

Assurances Maghrebia S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 Tunis

Identifiant Unique : 0001629N

La Société Assurances Maghrebia S.A porte à la connaissance de ses actionnaires que les membres de son conseil d'administration ont décidé, en raison des circonstances exceptionnelles actuelles et suite à la décision de prorogation du confinement total prise par le conseil de Sécurité Nationale, de reporter la tenue de l'assemblée générale ordinaire, initialement prévue pour le 17 avril 2020 à 10h au siège de la société, à une date qui sera fixée ultérieurement.

2020R00681SANB3

Avis aux actionnaires

Assurances Maghrebia Vie S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1121936X

La Société Assurances Maghrebia Vie S.A porte à la connaissance de ses actionnaires que les membres de son Conseil d'Administration ont décidé, en raison des circonstances exceptionnelles actuelles et suite à la décision de prorogation du confinement total prise par le Conseil de Sécurité Nationale, de reporter la tenue de l'assemblée générale ordinaire, initialement prévue pour le 17 avril 2020 à 9h au siège de la société Assurances Maghrebia sis à l'Angle 64 Rue de Palestine /22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite – 1002 Tunis, à une date qui sera fixée ultérieurement.

2020R00682SANB3

Report de la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire initialement prévue pour le 2 avril 2020.

GAMMARTH IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de : 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0425194L

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles du pays et en application du confinement total, gammarth immobilière informe Messieurs les actionnaires que les membres de son conseil d'administration ont décidé de reporter la tenue des assemblées générales ordinaires et extraordinaires initialement prévue pour le 2 avril 2020 à une date qui sera fixée ultérieurement.

2020R00683SANB3

Société Tunisienne d'Assurances Et de Réassurances

STAR

Société anonyme

Au capital de : 23.076.930 dinars

Siège social : Square Avenue de Paris - Tunis

R.C Tunis : B 173391996

Mat fiscal : 2388 V/P/M/000

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR" porte à la connaissance de ses actionnaires que le Conseil d'Administration a décidé, en raison des circonstances exceptionnelles actuelles, de reporter la tenue de l'assemblée générale ordinaire, initialement prévue pour le Mercredi 22 avril 2020, à une date qui sera fixée ultérieurement.

2020R00684SANB3

ABONNEMENT

au Journal Officiel
de la République Tunisienne

Lois, Décrets et Arrêtés

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès - Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis :** 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax :** Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 1,500 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction : 2,100 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus